

la feuille & la plume

Office national des forêts / Ligue pour la protection des oiseaux

N°1 - mai 2007

Comité de pilotage

Fonctionnement LPO/ONF

Info réseau

Bilan 2006

Zoom

Milan royal

Actualités

Fête de la nature - Projet : Oiseaux des Bois



L'ornithologie est certainement la discipline naturaliste la plus active.

C'est celle qui compte le plus d'amateurs. Un grand nombre de forestiers sont passionnés par l'avifaune qui rassemble les espèces les plus perceptibles par la vue et l'ouïe de la faune des forêts. La préservation des oiseaux est certainement la plus ancienne forme d'action au profit de la protection et de la conservation de la nature. On a coutume de lui donner naissance en 1522 avec le français Belon (qui a d'ailleurs donné son nom à un canard, le tadorne de Belon). Au Royaume-Uni, la Société Royale de Protection des Oiseaux est née en 1830 suite à une réaction très forte vis-à-vis des tirs d'oiseaux de mer sur les côtes à Flamborough. Une même réponse a donné naissance à la LPO en 1912 en France.

La conservation de l'avifaune, un travail en partenariat

Historiquement la protection des oiseaux a été abordée par la lutte contre les abus de la chasse et les pollutions (marées noires). Les enjeux actuels majeurs pour la conservation de l'avifaune portent :

Sur les milieux

- application de la directive et, notamment, création des ZPS dans le cadre de Natura 2000,
- développement de projets agricoles respectueux de l'environnement.

Sur les espèces

- développement de plans d'action pour les espèces menacées en France (gypaète barbu ...) dont peu d'espèces réellement forestières à part en montagne..

Sur les pratiques de gestion

- modification de la législation de la chasse (chasse aux oiseaux migrateurs).
- prise en compte de la conservation de l'avifaune dans les actions



humaines influant sur les milieux, et notamment une gestion forestière mutifonctionnelle source de bois pour notre économie et source de biodiversité (cf page 3 projet de programme LPO/ONF).

L'ONF est donc très concerné par ces actions et souhaite y travailler en partenariat avec la LPO.

Cette collaboration s'est développée tout d'abord sur la cigogne noire (où l'ONF de Côte d'Or était leader) au titre du programme Cigogne sans frontières et sur le gypaète barbu, au titre d'un programme Interreg.

Localement, des actions ont eu lieu concernant le balbuzard pêcheur (qui d'ailleurs continuent avec les Naturalistes orléanais) et sur le gobemouche à collier (inventaires en forêts lorraines). Afin de donner un cadre à ces travaux MM. Pierre-Olivier Drège, Directeur général de l'ONF et Allain Bougrain-Dubourg, Président de la LPO ont signé le 21 juin 2005 une convention de partenariat.

Liste des membres du comité de pilotage

LPO

Fabienne David

Chargée de mission
fabienne.david@lpo.fr

Michel Métais

Directeur de la LPO
michel.metais@lpo.fr

Yvan Tariel

Mission Rapaces de la LPO
yvan.tariel@lpo.fr

Jean-Marc Thiollay

Administrateur de la LPO
jm.thiollay@wanadoo.fr

ONF

Jean-Marc Brézard

Chargé de mission
direction technique
jean-marc.brezard@onf.fr

Christophe Gallemant

Chef du département
biodiversité
christophe.gallemand@onf.fr

Patrice Hirbec

Chargé de mission
patrice.hirbec@onf.fr

Alain Perthuis

Animateur du réseau
avifaune
alain.perthuis@onf.fr

Contacts réseau avifaune ONF

Direction Générale

Jean-Marc Brézard

01 40 19 59 77

Grégoire Gautier

01 40 19 58 40

Alain Perthuis

Animateur du réseau
02 54 43 27 21

Laurent Tillon

01 40 19 80 38

Alsace

Jean-Marie Berger

03 88 97 20 03

Pascal Denis

03 89 22 96 24

Boris Guérin

03 89 22 96 16

Jean-Pierre Saint-Andrieux

03 88 97 40 98

Auvergne Limousin

Cyrille Le Bihan

04 70 47 23 55

Thomas Darnis

04 71 64 45 01

Bourgogne

Champagne

Ardenne

Paul Brossault

03 80 91 19 09

Francis Chiono

03 80 62 13 65

Bruno Fauvel

03 25 27 45 44

Vincent Godreau

03 80 60 80 93

Jean Wiart

03 24 54 17 81

Comité de pilotage Fonctionnement ONF/LPO

La convention-cadre LPO ONF prévoit qu'un comité de pilotage se réunisse au moins trois fois par an, afin :

- de formaliser un système d'alerte mutuelle concernant l'avifaune,
- de monter en commun des opérations concrètes et financées,
- et de réfléchir à des problèmes posés par la conservation des oiseaux.

Ce comité est composé de quatre représentants de la LPO et quatre représentants de l'ONF (voir ci-contre). Des experts peuvent être conviés en fonction des sujets à l'ordre du jour.

Patrice Hirbec, chargé de mission département biodiversité assure le secrétariat de ce comité. Si vous avez des informations, des questions à soumettre à ce comité, n'hésitez pas à nous les faire parvenir (patrice.hirbec@onf.fr ou fabienne.david@lpo.fr).

Info réseau Bilan 2006

L'année 2006 représente le troisième exercice de fonctionnement du réseau avifaune de l'ONF. 38 membres y ont consacré 672 jours soit 92% du temps imparié.

Les activités déployées se répartissent en :

- **Programme STOC-EPS** du CRBPO/MNHN sur ligne spécifique ONF. Lancé en 2004, 66 carrés ont été inventoriés cette année. Mise au point et tests d'un protocole plus détaillé pour la description des habitats.

■ Suivi de trois espèces à forte valeur patrimoniale :

- **Balbuzard pêcheur** : 19 couples reproducteurs contrôlés = 14 en forêt d'Orléans, 4 à Chambord, 1 en Sologne + prémisses d'installations en forêt de Chinon (37) et de Blois (41).

Opération concertée de détection en Touraine avec la LPO en juin. Rédaction du nouveau plan national en cours. Participation aux réunions du COPIL national (mars) et du COPIL région Centre (avril et octobre).

- **Cigogne noire** : 9 nids identifiés dans 7 départements. Suivi migratoire sur les lacs Aubois à l'automne. Contribution à la pose de 4 balises Argos en Maine-et-Loire. Participations, en octobre, aux réunions du groupe Cigognes France dans le Jura puis à celle du réseau ONF dans les Ardennes. Coordination nationale dans le cadre du suivi des nicheurs rares de la LPO. Conventionnement avec le CNRS pour exploitation des données Argos françaises.

- **Milan royal** : enquête interne auprès de tous les personnels ONF avec un retour intéressant d'informations (voir page ci-contre).

- **Inventaire Réserves biologiques**, par la méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) et inventaire de six réserves biologiques intégrales (RBI) : Bois rébus / Commercy (55), Dent du Villard (73), Louvière / Lachalade (55), Rozier / Bommiers (36), Saint-Clément / Grésigne (81) et Thuileau / Rummilly-les-Vaudes (10).

■ **Développement partenarial avec la LPO** qui se traduit par des échanges et rencontres régulières (en février, mai et septembre), l'échec de notre candidature auprès de l'Europe pour notre projet Life "Conservation de l'avifaune patrimoniale en forêt de production de plaine", la mise en chantier d'une lettre d'information "La Feuille et la Plume" et notre participation à l'observatoire national rapaces avec un seul carré inventorié dans les Ardennes.

■ Cahiers d'habitats oiseaux du MEDD.

Les 14 fiches sont rédigées et 10 sont déjà validées. Cinq réunions du COPIL, en février, avril, juin, septembre et novembre se sont déroulées au cours de cette année.

■ **Suivis ou recherches**, plus ponctuels, dans le cadre de plans d'actions ou non, sont assurés en régions sur une sélection d'espèces: gypaète barbu, vautour percnoptère, circaète Jean-le-Blanc, aigle royal, aigle botté, autour Corse, faucon pèlerin, hibou grand-duc, chouette de Tengmalm, chouette chevêchette, pic mar, pic tridactyle, sitelle Corse, gorgebleue à miroir. Certains ont fait l'objet d'exposés lors de la réunion du réseau. Ils alimenteront la future base de données naturaliste.

■ **Inventaires** ont également été conduits sur quelques massifs forestiers, dans les forêts domaniales de la Gorgeat (73), de Heez Manise (08), de Perche-Trappe (61, poursuite du partenariat avec le CEMAGREF), de Verzy (51), parfois en lien avec la problématique "bois morts".

■ **Bilan patrimonial** : à la demande de la Direction technique nous avons réalisé une première version des deux indicateurs du bilan patrimonial (contrat Etat/ONF) concernant l'avifaune.

N°2.6 – Richesse en espèces forestières indicatrices de la valeur biologique : l'avifaune commune = programme STOC-EPS,

N°2.10–Suivi de trois espèces d'avifaune à forte valeur patrimoniale : milan royal, balbuzard pêcheur, cigogne noire.



Milan royal, l'ONF enquête...

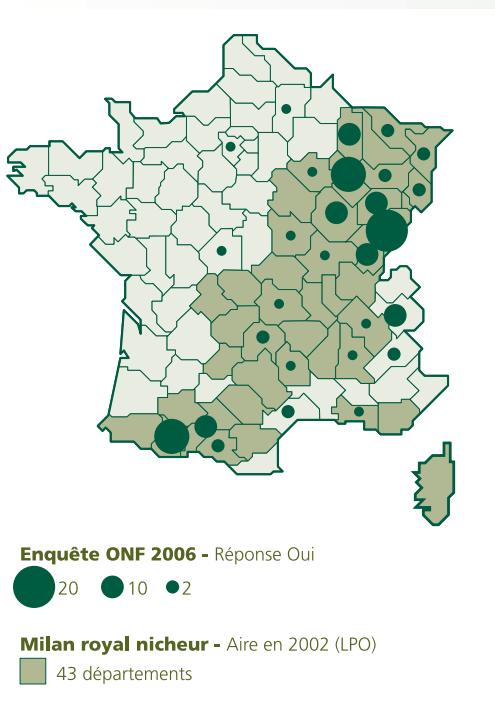
Le réseau avifaune, dans le numéro 40 de mars-avril 2006 du "Journal" de l'ONF a lancé une enquête de répartition, de suivi de la reproduction et de l'hivernage du milan royal dans les forêts soumises de la métropole.

186 fiches dont 83 négatives ont été reçues. L'espèce a été observée sur 136 communes avec présence dans 72 forêts communales et 15 domaniales, permettant

la localisation de 95 à 113 territoires dont 14 nids repérés (plus 5 externes aux massifs concernés).

Les résultats soulignent :

- la cohérence des réponses positives, comme négatives, avec la répartition connue du milan royal avec cependant quelques nouveautés sur les marges dans deux départements alpins qu'il conviendra de préciser,
- une raréfaction dans l'Est du pays où des diminutions rapides et massives sont signalées au cours des 10 dernières années,
- la rareté de l'espèce en forêt domaniale où 5 territoires sont estimés et un seul nid connu !
- le repérage de deux dortoirs en Meuse et dans les Vosges totalisant une petite quarantaine d'oiseaux.



Fête de la Nature

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et le groupe presse Bayard lancent la première fête nationale de la nature les 19 et 20 mai 2007.

Dans ce cadre, la LPO organise plus de 60 sorties. L'ONF propose des visites de découverte en des lieux emblématiques, conviviales ludiques et festives.

Deux d'entre-elles sont réalisées :

- dans la réserve du Pinail (86),
- dans la réserve du Val d'Allier (03).

Pour plus de détails :
www.fetedelanature.com



Projet : Oiseaux des Bois

En 2005, l'ONF et la LPO ont décidé de mutualiser leurs compétences afin de mieux intégrer la conservation des espèces patrimoniales de l'avifaune forestière dans la gestion des forêts de plaine.

Cet objectif s'est concrétisé par le dépôt d'un dossier de candidature Life en septembre 2005, malheureusement rejeté par la Commission européenne. Les deux structures (ainsi que le PNR de la forêt d'Orient et les Naturalistes orléanais) ont néanmoins choisi de lancer dès 2007 un programme d'actions, sans financement européen, sur cette thématique.

Il concerne trois sites (forêts de Moulière, d'Orient et d'Orléans) et trois catégories d'espèces (les rapaces, les pics et les oiseaux des milieux ouverts).

Contacts réseau avifaune ONF (suite)

Centre-Ouest

Cédric Baudran
02 40 71 25 12

Mickaël Monvoisin
02 99 27 47 23

Julien Thurel
02 38 57 13 02

Stéphane Villarubias
05 49 58 96 01

Franche-Comté

Jean-Luc Dessolin
03 84 82 65 53

Jacques Morel
03 81 60 37 59

François Rey-Demanef
03 84 27 10 73

François Richard
03 84 68 87 37

IDF Nord-Ouest

Philippe Houette
02 35 34 53 17

Christian Thiébaut
02 33 34 51 37

Frantz Veillé
03 21 94 69 53

Lorraine

Philippe Millarakis
03 29 45 72 23

Didier Vacheron
03 29 87 09 80

Méditerranée

Dominique Guicheteau
04 94 15 17 56

Rhône-Alpes

Jacques Duchamp
04 75 48 26 80

Sébastien Laguet
04 79 25 96 80

Jean-Claude Louis
04 50 78 08 15

Yvan Orechioni
04 76 86 87 55

Gérard Ponthus
04 50 41 74 41

Sud-Ouest

Jean-Michel Beau
05 56 88 77 76

Gérard Blake
05 58 89 82 97

Patrice Delgado
05 63 73 48 36

Marc Fournier
05 58 42 77 07

Patrick Harlé
05 62 98 64 96

Corse

Didier Hacquemand
04 95 35 18 25

Hervé Pellegrini
04 95 27 23 17

Comment les joindre ?
 prenom.nom@onf.fr
 (noms et prénoms composés : séparateur = -)

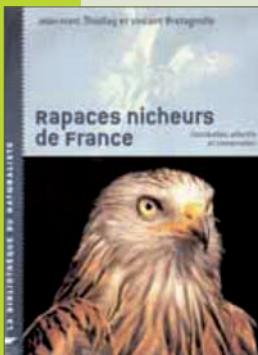
Lu - Vu - Entendu

L'observatoire rapaces

Il est la continuité de l'enquête Rapaces, réalisée grâce à la mobilisation de plus de 1 700 observateurs entre 2000 et 2002. Elle fournit aujourd'hui un état initial précieux des populations de rapaces en France (Rapaces nicheurs de France, Thiollay et Bretagnolle). Plutôt que de recommencer des enquêtes exhaustives tous les 10 ou 20 ans, il a été choisi de réaliser des suivis annuels plus légers (inventaire des rapaces nicheurs présents sur au moins un carré de 25 km² par département). Les résultats obtenus révèleront l'évolution des populations de rapaces et permettront de mieux cibler les actions prioritaires de conservation.

Un grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont permis la naissance de ce projet LPO mené en partenariat avec le CNRS de Chizé. Toutes les nouvelles bonnes volontés sont les bienvenues ! Dans le cadre de son partenariat avec la LPO, l'ONF, via son réseau avifaune, participe à l'inventaire des carrés dont une forte proportion de leurs superficies relèvent du régime forestier.

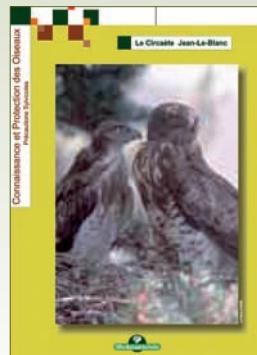
Contact
fabienne.david@lpo.fr



Le circaète Jean-Le-Blanc

La direction territoriale Auvergne-Limousin de l'ONF vient d'éditer une brochure de 12 pages entièrement consacrée au circaète Jean-le-Blanc à destination des forestiers pour les aider à intégrer sa présence dans la gestion quotidienne. Bernard Joubert, l'un des meilleurs spécialistes de l'espèce, l'a rédigée. Elle présente de manière très précise et illustrée, l'identification de ce rapace, la reconnaissance d'un site et du nid ainsi que sa biologie. Des conseils de bonne gestion sont prescrits et transposables à bien d'autres régions françaises. Schématiquement, l'impact des travaux forestiers est maximal de mi-mars à début juillet et sans risque de fin septembre à début mars. Il est en outre conseillé de ne pas abattre l'arbre où se trouve le nid et de préserver l'environnement immédiat dans un rayon de 50 mètres.

Joubert, B.
- Connaissance et Protection des Oiseaux
- Précautions sylvicoles
ONF-DT Auvergne-Limousin,
- Le Circaète Jean-le-Blanc
Contact :
sylvie.arcotel-bertoli@onf.fr



Pic à dos blanc et pic mar dans les Pyrénées-Atlantiques

Le réseau départemental des Espaces naturels de l'ONF 64, en partenariat avec le Groupe ornithologique des Pyrénées et de l'Adour, a conduit une campagne de prospection en 2001-2002 pour délimiter la répartition des pics à dos blanc et mar dans les forêts publiques concernant toutes les unités territoriales du département. Le rapport publié mentionne que les 3/4 des effectifs français du Pic à dos blanc sont établis dans les Pyrénées-Atlantiques (de la

forêt de Baïgorry à l'ouest jusqu'à la limite avec les Hautes-Pyrénées) dont plus de 90 % en forêt relevant du régime forestier. Il habite principalement les futaies de hêtres et la Hétraie-sapinière sur forte pente, en versant nord aux altitudes



de 900 -1500 mètres. La zone concernée couvre 50 000 hectares appartenant à 36 forêts publiques. Quand au pic mar, il fréquente les futaies de chênes dont l'état sanitaire est moyen en-dessous de 850 mètres et il est apparu plus répandu que supposé et connu. Sa présence est certifiée depuis Banca à l'ouest, Tardousse-Ussau au nord, la vallée d'Ossau au sud et la limite départementale à l'est sur quelques 32 forêts totalisant 8 000 hectares.

Pour ces deux espèces, toutes mesures permettant de maintenir et développer les arbres morts ou sénescents se montrent favorables.

Auria, J.C. & André, Ch. (2004)
- Les pics des hêtraies et chênaies à vieux arbres en Pyrénées atlantiques
- Prospections pic à dos blanc et pic mar (2001-2002)
- Mesures de gestion préconisées
ONF-Pau, 27 pages + annexes

Contact :
roselyne.fittes-pucheu@onf.fr

Publication

- Ligue pour la Protection des Oiseaux
- Office National des Forêts

Directeurs de la publication

- Michel Métais
- Pierre-Olivier Drège

Rédaction

- Alain Perthus (ONF)
- Fabienne David (LPO)

Impression

- Imprimerie ONF
Fontainebleau

Crédits photos

- ONF/LPO

LPO

- La Corderie Royale BP. 263
17305 Rochefort cedex
www.lpo.fr

ONF

- 2, avenue de Saint-Mandé
75570 Paris Cedex 12
www.onf.fr

LPO et ONF sont membres de l'IUCN